



Montréal, 17 février 2020

À tous les membres de l'APGP,



Le conseil d'administration de l'Association des professionnels en gestion philanthropique (APGP) a le regret de vous informer de la cessation de ses activités, en vigueur dès maintenant, suivie de sa dissolution officielle.

Fondée en 1988, l'Association des professionnels en gestion philanthropique, un organisme phare dans le milieu de la philanthropie au Québec, représentait quelque 350 membres professionnels, étudiants et bénévoles, provenant de tous les secteurs liés à la philanthropie. L'APGP s'était donné pour mission d'assurer le développement et la reconnaissance des professionnels de la philanthropie au Québec.

Depuis plusieurs années, l'APGP s'efforce de mettre en place le modèle d'affaires qui lui permettra de mieux répondre aux professionnels de la philanthropie, dans un contexte où l'offre de services, de formation et de réseautage s'est multipliée. Les membres ont souvent indiqué au cours de ces années qu'ils souhaitaient du changement et surtout une plus grande valorisation de leur adhésion. Au fil des années, les administrateurs et la direction générale ont investi beaucoup de temps et d'énergie afin d'assurer la vitalité de notre association tout en faisant face par ailleurs à un environ compétitif tel que nous observions que la participation des membres aux activités était en déclin.

En 2019, le conseil d'administration a pris des décisions favorisant une transformation rapide de son offre de services, ce qui comportait des risques, comme tout changement de cette nature. Malheureusement, des contraintes financières inattendues ont diminué la capacité de l'association de gérer les risques associés au changement, en même temps que certaines de ses activités phares étaient annulées à l'automne. Ces situations ont entraîné la décision de cesser les activités dès maintenant.

L'APGP se doit de constater que, comme bien des organisations du secteur, elle se trouvait dans une situation éternellement fragile, par sa taille relative et sa capacité limitée à investir dans sa nécessaire transformation. De même, comme tous les leaders du secteur le demandent depuis plusieurs années, l'APGP s'est fermement questionnée depuis 2015 sur l'existence de deux joueurs (elle et l'AFP) menant les mêmes objectifs et des activités similaires dans notre marché restreint des professionnels en philanthropie québécois.

Une réflexion stratégique sur la consolidation de notre industrie s'imposait. Il nous semble évident que l'APGP a joué un rôle essentiel depuis sa création. Les administrateurs sont aussi convaincus que ce rôle a évolué, comme le secteur, et qu'il est désormais avantageux pour les professionnels de la philanthropie qu'ils soient représentés d'une seule voix forte, celle de l'AFP.

L'AFP accepte d'accueillir avec une offre généreuse les membres de l'APGP qui avaient déjà renouvelé leur adhésion pour cette année. Le conseil d'administration de l'APGP les en remercie sincèrement, tout comme il remercie chaleureusement tous ses membres, participants et partenaires qui ont contribué à la professionnalisation de la philanthropie au Québec depuis 1988. L'AFP communiquera sous peu avec vous pour vous présenter les différentes options offertes aux membres et anciens membres de l'APGP. Rejoignons nous tous au sein de l'AFP pour poursuivre notre mission.

Les membres du conseil d'administration de l'APGP

Pour une question ou un commentaire sur cet envoi : apgp@apgp.com